

Les « Tanguy », ces jeunes qui ne quittent pas le nid

Ils sont près de 5 millions à vivre chez leurs parents pour des raisons de précarité ou pour éviter la solitude

Depuis quelque temps, Aymeric (le prénom a été changé), 25 ans, s'efforce de ne plus dire « chez moi » lorsqu'il parle de son logement, mais « chez mes parents ». Ce diplômé d'un master de communication, employé depuis trois ans dans un office de tourisme en Ile-de-France, commence ainsi à marquer symboliquement de la distance avec le pavillon de banlieue qui l'a vu grandir, à Champigny-sur-Marne (Val-de-Marne). Une maison où il a « tous ses souvenirs d'enfant, mais dont [il aimerait] prochainement prendre son envol ». Cette cohabitation tardive « est une nécessité et, aussi, je veux le croire, un peu un choix », explique le jeune homme, qui, pour télétravailler, squatte l'ancienne chambre de son frère plus âgé.

« Les loyers sont chers en région parisienne, et mon CDD ne me permettait pas, jusqu'à il y a peu, d'apporter aux propriétaires les garanties nécessaires », raconte Aymeric. Alors je préfère économiser en profitant du confort familial et de mes parents, qui me payent encore quasiment tout. Des parents qui le chambrent quand même gentiment en lui disant qu'il pourrait « devenir un Tanguy », clin d'œil au personnage éponyme du film d'Etienne Chatiliez, sorti en 2001, thésard de 28 ans n'arrivant pas à partir de chez papa-maman.

Le regard des autres, Aymeric a appris à vivre avec : « On est tellement nombreux dans cette situation, qu'il n'y a rien de choquant. » Et il ne croit pas si bien dire. Selon une étude de la Fondation Abbé Pierre de mai, le nombre d'adultes vivant chez leurs parents est passé de 4 674 000, en 2013, à 4 920 000, en 2020 (derniers chiffres disponibles). Cela représente une hausse d'environ 250 000, qui se matérialise surtout chez les 18-24 ans et, dans une moindre mesure, chez les 25-34 ans. A noter que 2,4 millions d'étudiants sont concernés, mais aussi 1,3 million de personnes en emploi, comme Aymeric.

Leviers à actionner

« La hausse du nombre de personnes concernées s'explique avant tout par la démographie et l'arrivée à l'âge adulte des enfants du boom de l'an 2000 », tempère Manuel Domergue, directeur des études de la Fondation Abbé Pierre. Autrement dit, si les chiffres bruts augmentent, la proportion du nombre de « Tanguy » est restée sensiblement la même. En 2018, une étude de l'Insee évaluait déjà à... 46 % la part des 18-29 ans habitant tout ou partie de l'année chez leurs parents. Pour le spécialiste, ces données récentes « mettent en lumière la gravité de la crise du logement chez les jeunes », autant que « l'imprévoyance inexcusable des pouvoirs publics, qui savaient que la vague allait arriver et n'ont pas lancé de vraie politique du logement des jeunes pour la contenir ».

Construction de nouveaux logements étudiants et sociaux, renforcement de l'encadrement des loyers, généralisation de la garantie Visale, pour aider les jeunes sans garants, etc. : le directeur des études reprend par le menu les leviers connus « qu'il faudrait actionner de manière volontariste » pour permettre aux jeunes adultes de se lancer dans la vie de manière autonome, et surtout « au moment choisi ».

S'il est courant d'habiter un temps chez ses parents au début de ses études supérieures, « les jeunes racontent tous comment la cohabitation devient de plus en plus subie ou pesante l'âge avançant », explique la sociologue Anne-Cécile Caseau. Chargée de recherche à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep), elle publiera, dans les semaines à venir, une étude sur la précarité des étudiants franciliens. Elle rappelle qu'ils ont, en raison du mar-

ché du logement et des loyers plus élevés qu'ailleurs, deux fois plus de chances de « cohabiter » avec leurs parents que ceux dont la famille vit hors de l'Ile-de-France.

Une étude de novembre 2023 montrait aussi qu'ils suivent plus souvent des études courtes dans l'enseignement supérieur et sont plus fréquemment issus de milieux modestes. Cette tendance est en fait à l'œuvre depuis les années 1990. Auparavant, la décohabitation tardive était plutôt l'apanage des jeunes adultes favorisés, faisant des études longues, les plus précaires privilégiant un départ précoce du domicile familial, pour trouver un emploi. Aujourd'hui, « la cohabitation avec les parents joue en premier lieu un rôle de rempart contre la pauvreté et les incertitudes des jeunes sur le marché du travail », résume la chercheuse.

Gauthier Leroy, 24 ans, en sait quelque chose. Trois ans après avoir terminé un bachelor dans le domaine du jeu vidéo dans une école privée, ce Lyonnais issu d'un milieu modeste, vit toujours chez ses parents. Un prêt de 18 000 euros (contracté pour ses études) à rembourser, puis des difficultés à trouver un travail stable dans ce secteur compétitif ont eu, pour l'instant, raison de ses envies d'autonomie... « Rester chez mes parents, c'est le filet de sécurité, ça me permet de rembourser mon prêt, de mettre de l'argent de côté, en attendant d'avoir des bases financières plus stables. Ce n'est donc pas complètement choisi, mais je ne suis pas malheureux », raconte le jeune homme, actuellement en reconversion pour devenir barista.

« La cohabitation avec les parents joue en premier lieu un rôle de rempart contre la pauvreté et les incertitudes des jeunes sur le marché du travail »

ANNE-CÉCILE CASEAU
sociologue

Reste « la pression sociale » à gérer dit-il : « Il y a, en France, encore souvent cette petite musique selon laquelle si, à 25 ans, tu n'as pas terminé tes études, un job pérenne, ton permis de conduire et ton logement perso, tu as raté ta vie... »

Mais les modèles de réussite et d'accès à l'autonomie ne seraient-ils pas en train d'évoluer, par la force des choses et des contraintes économiques ? S'il est certain que la famille « joue le rôle d'amortisseur social des difficultés des jeunes » pour la sociologue Sandra Gavrira, ces derniers et leurs parents verraient aussi moins qu'avant le départ de la maison comme une condition sine qua non pour devenir adulte ou être heureux : « Dans leurs études, puis leur entrée dans la vie active, ils ont aujourd'hui avant tout envie d'être bien dans ce qu'ils font. » Rester chez papa-maman peut ainsi, aujourd'hui, « s'inscrire dans une stratégie de réussite scolaire et professionnelle », afin d'atténuer les contraintes matérielles, le temps de terminer ses études ou de se réorienter, puis de trouver un emploi stable et épanouissant...

De la même manière, la rupture, conjugale ou professionnelle, amène de plus en plus de jeunes adultes à revenir s'installer dans le nid familial, le temps de se reconstruire. Ce sont les « enfants boomerang », auxquels la chercheuse a consacré un ouvrage (*Revenir vivre en famille. Devenir adulte autrement*, Le Bord de l'eau, 2020).

Ces amorces d'évolution ne sont pas sans rappeler la situation qui préexistait dans les pays du sud de l'Europe, où il est culturellement plus accepté de rester tard dans le

cocon familial. Dans « Les chiffres clés de la jeunesse 2024 », parus en juillet, l'Injep montre ainsi que l'âge moyen de départ du domicile parental dépasse les 30 ans en Espagne, au Portugal, en Italie ou en Grèce. De fait, en poussant ses jeunes hors du nid à 23,4 ans, la France se rapproche des Etats du nord de l'Europe : 23 ans aux Pays-Bas, entre 21 et 22 ans au Danemark, en Suède ou en Finlande...

Injonction à l'autonomie

Cécile Van de Velde, professeure de sociologie à l'université de Montréal, a montré, dans ses recherches, comment cette politique d'autonomisation des jeunes dans les pays scandinaves « est portée par une culture protestante valorisant l'autonomie individuelle, là où les pays latins, de tradition catholique, valorisent plus le collectif et la famille ». Cette politique est appuyée, dans les pays du Nord, par de généreuses aides publiques à l'installation des jeunes, quel que soit le revenu des parents. Or, « si la France regarde clairement vers le nord en termes de valorisation de l'autonomie des jeunes », elle les oblige en même temps à rester de « grands enfants », dépendants des allocations familiales et de la demi-part fiscale que leur famille continue de percevoir pour eux.

Reste que l'injonction à l'autonomie encore prégnante en France rend parfois inavouable une autre raison de rester chez ses parents : la crainte de la solitude. Qui plus est chez des jeunes fragilisés psychologiquement, depuis la crise due au Covid-19. Océane (elle ne souhaite pas donner son nom),

En 2018, 46 %
des 18-29 ans
habitaient déjà
tout ou partie
de l'année chez
leurs parents

25 ans, domiciliée chez ses parents dans l'Essonne, l'admet sans fard. « J'ai eu des stages loin de chez moi, des formations qui m'ont conduite à partir un temps. Mais, être seule tout le temps, je ne suis pas sûre d'être prête... », raconte cette responsable d'études dans le secteur de l'énergie. Il y a quelques mois, après un « coup de frayeur » en voyant qu'elle habitait encore chez ses parents au mitan de sa vingtaine, cette célibataire a pourtant essayé de visiter un logement.

« Mais, en entrant dans cet appartement vide, j'ai pris conscience que c'était précipité. Je partirai quand j'en aurai envie, après avoir encore un peu épargné... » « Elle n'a pas encore assez confiance en elle pour aller de l'avant », complète sa mère, Chantal, bien contente de garder, un peu encore, sous son toit, sa « tanguette », comme elle l'appelle parfois affectueusement.

Océane, comme tous les jeunes interrogés, insiste sur la bonne relation qu'elle entretient avec ses parents, rendant possible cette cohabitation. Son salaire lui permet de donner quelque 150 euros par mois à ses parents, pour les frais de la maison, et elle participe assidûment aux tâches ménagères. Au second étage de la maison qu'elle occupe seule, elle a son indépendance. Elle doit seulement prévenir quand elle revient tard ou qu'elle décroche. « La cohabitation tardive, qu'elle soit subie ou pas, demande d'énormes compétences relationnelles et communicationnelles dans la famille, pour que tout se passe bien », commente le docteur en psychologie et thérapeute familial Sébastien Dupont. Atterrissent parfois dans son cabinet les familles qui n'ont pas réussi, justement, à définir « des règles, mais aussi des frontières claires dans la maison entre les parents et leurs enfants devenus adultes ».

La question de la promiscuité et de l'intimité, lorsque ces grands enfants ont des conjoints, peut notamment créer des tensions. « C'est d'ailleurs plus souvent le fait de se mettre en couple que l'obtention d'un travail qui provoque le départ du jeune », commente le spécialiste. Ce qui n'est pas forcément synonyme d'installation sous un même toit pour les amoureux. Ainsi Aymeric, le jeune de 25 ans qui souhaite quitter prochainement la maison de ses parents, n'envisage pas du tout de vivre tout de suite avec une copine. « Ça peut paraître bizarre, mais je crois que je suis encore trop attaché à mon autonomie et à mon indépendance... », explique-t-il, sans rigoler, de la maison de ses parents. ■

SÉVERIN GRAVELEAU

Pour les étudiants, le retour d'une précarité « structurelle » après le Covid-19

SI LA PAGE DU COVID-19 est enfin tournée (ou presque) pour les étudiants en France, ce n'est pas pour autant qu'ils vont bien. C'est en substance ce qu'explique la dernière note de l'Observatoire de la vie étudiante, parue début septembre. Intitulée « La crise dans le rétroviseur ? », celle-ci reprend une partie des résultats de son enquête « Conditions de vie des étudiants » menée en 2023 auprès de 260 000 jeunes.

« La crise sanitaire a joué un rôle de révélateur des conditions de vie des étudiants, fortement perturbées pendant de longs mois. Mais elle ne les a finalement pas transformées sur le long terme », résume Fanny Bugeja-Bloch sociologue et présidente du collège scientifique de l'Observatoire. Il en est ainsi de la précarité économique des étudiants qui revient peu ou prou à des niveaux pré-crise, avec 26 % d'étudiants déclarant des difficultés importantes ou très importantes, contre 23 % en 2016. « La stabilité du phénomène montre que cette précarité est donc structurelle, commente la cher-

cheuse. Les étudiants qui sont les plus vulnérables sont d'ailleurs toujours les mêmes... » On trouve en premier lieu les étudiants de nationalité étrangère, les étudiants boursiers, ainsi que ceux qui travaillent en parallèle de leurs études pour lesquels « la bourse ou les revenus d'activité sont globalement insuffisants pour couvrir [tous] les besoins », expliquent les auteurs de l'étude.

Conditions de logement dégradées

A noter qu'après avoir connu une forte chute pendant la crise sanitaire, le pourcentage d'étudiants ayant un job retrouve et dépasse même son niveau d'avant Covid-19 (44 % d'entre eux travaillent en 2023, contre 40 % auparavant). L'étude montre que sont plus concernés par la précarité les étudiants qui ne vivent pas chez leurs parents. Or la cohabitation parentale, dont la recherche montre qu'elle « offre une protection devant la précarité », et qui avait explosé pendant la crise, ne concerne plus qu'un tiers de la population étudiante (comme en 2016).

L'étude rappelle que, face au manque de logements universitaires (seulement 7 % des étudiants habitent dans une résidence du Crous), le recours au parc privé est massif. Parmi les principales difficultés rencontrées par les étudiants y ayant recours figurent le « coût du logement », le « manque d'espace » et les « problèmes d'insalubrité » ; autant de conditions de logement dégradées susceptibles d'avoir un effet sur leur réussite universitaire.

« Reste le domaine de la santé où les effets de la crise sont par contre encore perceptibles », note Fanny Bugeja-Bloch. Alors que 30 % des étudiants montraient des signes de détresse psychologique avant la crise, ce taux était monté à 43 % en 2021 sous le coup des confinements successifs et des fermetures d'établissements. En 2023, ils sont encore 36 % dans ce cas. Cette fragilité concerne une fois encore les étudiants les plus défavorisés, ceux de nationalité étrangère, mais aussi les femmes plus que les hommes. ■

SÉ.G.